

Politique de remboursement – Festival d’été francophone de Vancouver 2022

En cas de nouvelles restrictions sanitaires.

Dans le contexte, où la province de la Colombie-Britannique se verrait dans l'obligation de mettre en place de nouvelles dispositions de lutte contre la propagation de maladies infectieuses telle que la COVID-19, Le Centre respectera les nouvelles mesures émises.

Si une réimposition du nombre limite de personnes en salle, lors de rassemblements extérieurs ou quelconques évènements, Le Centre :

- Accordera la priorité aux 1ers achats de billets pour assister aux concerts.
- Contacter et remboursera toutes autres personnes ne pouvant assister aux concerts.

L'équipe du Centre communiquera avec vous par courriel ou téléphone afin de confirmer votre place lors du Festival d'été francophone de Vancouver.

Pour procéder au remboursement, l'équipe du Centre communiquera avec vous par courriel, puis par téléphone et une troisième fois par courriel.

S'il vous plait, ne téléphonez pas au Centre pour procéder aux remboursements avant d'avoir été contacté par le service à la clientèle en premier.

Si une preuve valide de vaccination contre la COVID-19 est réimposée lors de rassemblements culturels intérieurs et extérieurs, le Centre :

- S'assurera que ses ressources humaines (bénévoles, personnel...) possèdent une preuve de vaccination valide.
- Ne remboursera aucun billet, dans le cas où une personne n'est pas en mesure de présenter une preuve valide de vaccination.

Si le port du masque devient obligatoire lors d'évènements en salle ou extérieur, Le Centre :

- Respectera cette mesure et l'imposera lors de ses activités et concerts
- Ne remboursera aucun billet.

Cette politique de remboursement sera mise à jour en fonction des nouvelles annonces.

April, 2022, Vancouver,

REFUND Policy – Festival d'été francophone de Vancouver 2022

In case of new health & safety protocols

In the context, where the Province of British Columbia would be required to put back health and safety protocols to fight the spread of COVID-19, the Centre culturel francophone de Vancouver will comply with the new measures issued.

If a reimposition of the maximum capacity allowed in indoors or outdoors events is back, the Centre:

- Will give priority to the 1st purchases, to attend the concerts.
- Will contact and refund any other person who cannot attend the concerts.

The Centre will contact you by email or phone to confirm your seat at the Festival d'été francophone de Vancouver.

To proceed with the refund, the Centre team will contact you by email, then by phone and a third time by email.

Please do not call the Centre to process refunds until you have been contacted by the customer service first.

If a valid proof of vaccination against COVID-19 is reimposed at indoor and outdoor cultural gatherings, the Centre:

- Will ensure that its human resources (volunteers, personal...) have valid proof of vaccination.
- Will not refund any ticket, if a person is unable to present valid proof of vaccination.

If wearing a mask becomes mandatory during indoor or outdoor gatherings, the Centre:

- Will respect this measure and impose it during its activities and concerts.
- Will not refund any tickets.

This refund policy will be updated according to new health & safety announcements.